Cité mag

O.P.H.
Office municipal
HLM de Nanterre

Le magazine des locataires de l'Office municipal HLM de la ville de Nanterre • JUIN 2010 • N° 24

CET ÉTÉ À NANTERRE DES ACTIVITÉS POUR TOUS !











Vue des travaux prise des terrasses de Komarov 



EN VUE

Les États généraux du logement :

UNE PREMIÈRE

Une pénurie chronique de logements, environ neuf cent mille, près de cinq millions de personnes mal-logées ou en attente d'un logement social (selon la Fondation-Abbé Pierre), auxquelles s'ajoutent de trois cents à trois cent cinquante mille nouveaux ménages chaque année, un décalage de plus en plus grand entre les prix de l'immobilier et le revenu des ménages, c'est sur la base de ce constat commun que les acteurs de ce secteur, aussi divers que la Fédération des promoteurs constructeurs, des associations d'élus, de locataires, des syndicats, des organismes HLM, soit trente-deux partenaires, se sont rassemblé le 4 mai dernier pour tenir une initiative originale, à la hauteur de la crise qui sévit.

Cette réunion était l'aboutissement de neuf mois de réflexion pour produire quinze propositions destinées à résoudre ce qui est devenu la deuxième source de préoccupation des Français. « C'est la première fois dans l'histoire qu'une telle manifestation est organisée, sans être impulsée par les pouvoirs publics, par toute la chaîne du logement, des élus à ceux qui financent, en passant par ceux qui bâtissent » se félicitait Thierry Repentin, Président de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH). La plupart des propositions émises par cette assemblée a été accueillie avec réserve par le secrétaire d'État au Logement, Benoît Apparu qui a fait mine de vouloir utiliser ce laboratoire d'idées pour alimenter sa réflexion. Il a clairement balayé la proposition de dépenser 2 % du PIB pour le logement, arguant que « dépenser plus n'est pas un critère de réussite des politiques publiques » C'est sans doute en finançant moins que l'on construira plus… CQFD.



Thierry REPENTIN



Bulletin de l'OMHLM de la ville de Nanterre • N° ISSN 125-5622 • 93, avenue Joliot-Curie 92000 Nanterre
Tél. : 01 47 25 66 66 • Fax 01 47 21 77 70 • E.mail : siege@ophlm-nanterre.fr
***Directeur de la publication** : Pierre-Hugues Lorléac'h • **Rédacteur en chef** : Gilbert Loriguet • **Rédacteur en chef Adjoint**: Sonia Marcelle • **Maquette** : Guy Chaillou*
***Photographies** : Olivier Perrot • **Publicité** : HSP Tél. : 01 55 69 31 00 • **Imprimerie** : L.N.I. Gennevilliers 92635 CEDEX*
***Tirage** : 11 000 exemplaires • **Distribution gratuite**.*



Éditorial







Dans cette époque d'accumulation de soucis de toutes sortes pour les plus défavorisés, malgré les prochaines mauvaises nouvelles qui se profilent à l'horizon (nouvelle augmentation du gaz, de l'électricité, de la précarité, du chômage, etc.…) les nanterriens ne baissent pas les bras et jouent la carte de la solidarité, de la créativité, de la participation citoyenne à tous les événements, fêtes et actions qui se produisent sur la ville. Et ça fonctionne dans tous les sens, élus/citoyens, citoyens/élus, citoyens/citoyens, associations/citoyens, etc.

Quel que soit le thème, national ou local, qui concerne les nanterriens, on les voit participer échanger, donner et défendre leur avis.

Ils l'ont fait ces derniers mois pour refuser la mainmise de l'État sur une partie importante du territoire de la commune.

Ils l'ont fait à l'Office, par la voix de leurs amicales, en exprimant leurs demandes pour améliorer comme chaque année leur cadre de vie,

Ils l'ont fait avec leurs associations comme dans le quartier du Parc-Sud au cours de la rencontre organisée par l'inter-amicales du quartier sur la prévention de l'incivisme,

Ils l'ont fait dans les projets de renouvellement urbain et social, comme au Petit-Nanterre et aux Provinces Françaises où après avoir participé aux nombreuses réunions de concertation et d'action pour obtenir la signature des conventions avec l'État, ils s'impliquent dans la réflexion avec les techniciens et les architectes sur les travaux de réhabilitation de leurs immeubles et la modernisation du quartier,

Ils l'ont fait avec la Fête des voisins qui leur donne une occasion de se retrouver, de recréer des espaces de convivialité et de compréhension entre toutes les générations, dans les conseils de quartier où à l'agora où sont abordés les sujets les plus divers.

Multiples sont les endroits où chacune et chacun peut faire entendre sa parole et prendre toute sa place dans l'effort collectif pour que Nanterre soit toujours plus agréable à vivre et surtout continue à être une ville où tout le monde a sa place quel que soit son niveau de vie.

Marie-Claude Garel
Présidente de l'Office
Conseillère municipale déléguée
Conseillère générale des Hauts-de-Seine



Résidence de l'Etang : fin du ravalement

GRANDS TRAVAUX 2010

❝ Cité-Mag d'avril consacrait son dossier à la présentation du budget de l'Office et les grands travaux par thème, que vous pouvez aussi retrouver dans leur intégralité, par antenne, sur le site internet de l'Office, à la rubrique « grands travaux ». Retrouvez en photo ceux déjà commencés ❞

ANTENNE DU MONT-VALÉRIEN

Les Damades
Bâtiment E

Cette année, l'Office termine le programme d'équipement d'un système de limitation d'accès des 26 halls que comporte la résidence. On remplace les portes actuelles par des portes en acier laqué et on pose des interphones. Ces travaux avaient été demandés en 2007 par plusieurs locataires, dans un contexte d'occupation préoccupante de certains halls. Si tout n'a pas été résolu, il faut reconnaître que la situation s'est améliorée.

ANTENNE DU CENTRE

Joliot-Curie III
Bâtiment G
(allée Politzer & rue du 8 mai 1945)

Grand chamboulement ces dernières semaines dans les sous-sols avec la réalisation d'un flocage thermique. Les locataires ont dû faire le ménage dans leur cave pour permettre aux ouvriers de mener à bien leur mission. Cela n'a pas toujours été facile mais on y est arrivé avec de la bonne volonté et grâce à la disponibilité des gardiens du secteur et en particulier Monsieur Gherbi.





ANTENNE DU PETIT-NANTERRE

LOPOFA

Le bâtiment F (1 à 7 résidence des Pervenches) achève sa mue avec la réfection complète de la toiture. Ces travaux, commencés début juin, devraient s'achever fin juillet. Ce programme s'inscrit dans la continuité de l'effort permanent de modernisation du quartier commencé en 1983 avec la première grande réhabilitation de résidences HLM sur Nanterre. Depuis cette période, l'Office (avec l'aide de la Municipalité et de financements extérieurs - emprunt exceptionnel, ANRU) a réalisé un certain nombre d'améliorations dans les différentes résidences du quartier (fermeture des halls, équipement de fenêtres double vitrage et pose de volets, modernisation des ascenseurs, rénovation de qualité de toutes les façades des Pâquerettes, résidentialisation des extérieurs, pose signalétique, etc.).



Résidence Champs Pierreux





Komarov
1 au 15 allée Komarov
(travaux 2009, achevés en 2010)

À l'image d'un quartier qui se transforme en profondeur, les façades de cette petite résidence prennent un sacré coup de jeune et de « pep's » !

ANTENNE DU PARC

Parc Nord

Les paliers avaient besoin d'un coup de fraîcheur. C'est fait !



ANRU PROVINCES FRANÇAISES

TRAVAUX : LA CONCERTATION EST LANCÉE





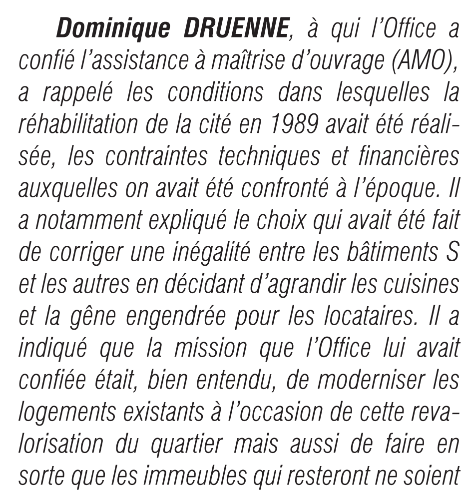




Une quarantaine de locataires de la cité ont répondu à l'invitation de Marie-Claude GAREL le 26 mai dernier. A L'ordre du jour de la réunion : les travaux de réhabilitation prévus dans le projet ANRU, la construction des maisons sur le toit et l'organisation de la concertation.



Les premières pistes de travaux envisageables



Dominique DRUENNE*, à qui l'Office a confié l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), a rappelé les conditions dans lesquelles la réhabilitation de la cité en 1989 avait été réalisée, les contraintes techniques et financières auxquelles on avait été confronté à l'époque. Il a notamment expliqué le choix qui avait été fait de corriger une inégalité entre les bâtiments S et les autres en décidant d'agrandir les cuisines et la gêne engendrée pour les locataires. Il a indiqué que la mission que l'Office lui avait confiée était, bien entendu, de moderniser les logements existants à l'occasion de cette revalorisation du quartier mais aussi de faire en sorte que les immeubles qui resteront ne soient pas stigmatisés parce que plus anciens que les nouveaux. Il a ensuite commenté le diaporama destiné à faire visualiser les améliorations qu'il proposait et qui se résument en neuf actions :*

Pour les bâtiments « D » R+4 : Ile-de-France, Bretagne, Savoie, Bourgogne & le bâtiment « H » R+8 : Lorraine.
Pour les bâtiments « S » R+4 : Normandie et Auvergne (moins les actions 2 et 3)

- *Remplacer les toitures (une demande formulée notamment par l'amicale).*
- *Équiper les appartements qui n'en ont pas, de balcons.*
- *Agrandir les cuisines des grands logements (4/5 pièces).*
- *Équiper un escalier sur deux d'un ascenseur.*
- *Construire des maisons sur le toit.*
- *Recréer une isolation thermique performante et installer une VMC.*





● Remplacer les portes palières par des portes performantes anti-incendie et isolantes sur le plan acoustique (recommandation des pompiers).

● Remplacer les équipements sanitaires dans les appartements.

● Rénover les parties communes.

Il a insisté sur le fait que si deux des grandes améliorations étaient incontournables pour bénéficier de la totalité des crédits ANRU (les actions 4 et 6), tout le reste était livré à la réflexion collective et que rien n'était figé.

La participation des locataires dans le processus de réflexion sous forme d'ateliers

Ils sont regroupés selon la configuration particulière des bâtiments (ce qui n'a pas pu être modifié lors de la réhabilitation de 1989, ce qu'il est possible de faire aujourd'hui, entre autres).

Un atelier regroupe les immeubles Savoie, Bourgogne, un autre Ile-de-France, Bretagne et Lorraine, le troisième Normandie et Auvergne.

● La première série d'ateliers début juin a pour objet de lister et enregistrer les souhaits des locataires (à l'heure où nous bouclons Cité-Mag, nous ne pouvons rendre compte des discussions).

● La seconde en octobre, le chiffrage des souhaits évoqués en juin sera présenté et l'opinion de l'architecte sur leur faisabilité, d'éventuelles contre-propositions de sa part (qui tiendrait compte des avis des locataires)

● La troisième en novembre où, même si on pourra encore lui apporter des modifications à la marge, le projet par allée sera définitivement arrêté, en termes de faisabilité, de coûts par rapport à l'enveloppe des crédits ANRU.

Une réunion plénière en décembre servira à faire un point général du projet pour l'ensemble de la cité.

Discussion dans la salle

À une question sur l'agrandissement des cuisines et sur la modification des loyers qui en résulterait, **Marie-Claude GAREL** a répondu que le prix du m² ne changerait pas mais que le loyer augmenterait en fonction du nombre de m² supplémentaires créés.

Une locataire a demandé ce qu'il en serait de l'amélioration thermique, si on comptait réduire vraiment les charges. La Présidente a profité de cette question pour appuyer sur l'aspect essentiel de l'isolation thermique proposée par l'architecte. En effet, il se trouve que dans le financement ANRU était prévue une enveloppe concernant le coût d'un éventuel désamiantage qui ne s'est pas avéré nécessaire, le produit en question n'existant pas aux Provinces Françaises. L'architecte a alors fait remarquer à l'Office que le report des crédits prévus sur le poste isolation thermique permettrait de choisir des matériaux classant cette dernière en catégorie supérieure c'est-à-dire en catégorie C (actuellement D).

C'est la raison pour laquelle ce poste est considéré comme incontournable dans la concertation.

Pour ce qui concerne l'économie énergétique, les travaux d'isolation devraient la favoriser dans des proportions intéressantes, mais nul ne peut s'engager aujourd'hui sur les futures augmentations du prix du pétrole, donc du gaz. A minima, ces travaux d'isolation les anticipent.

Hugo FERRAZ s'est interrogé sur la répartition des charges ascenseurs et a souhaité que soient bien réfléchies les améliorations comme la création de balcons supplémentaires qui risquent de réduire la lumière naturelle qui pénètre actuellement dans les appartements des bas étages, il a également attiré l'attention de l'architecte et de l'Office sur la qualité des matériaux employés. L'important, pour lui, c'est que les locataires soient contents de ce qu'ils vont trouver après la réhabilitation.









Joseph RIDOLFI *estime qu'il est effectivement important que les locataires s'impliquent dans les ateliers pour apporter leur point de vue d'usagers des logements. Il pense que même s'ils ne sont pas techniciens, ils ont néanmoins un regard particulier sur leur logement et qu'ils peuvent produire des suggestions utiles à la réalisation du projet. Il pose, par exemple, la question de la suppression de la colonne d'évacuation de la cheminée du salon qui ne sert plus à rien, le remplacement des digicodes par des interphones. Il souhaite également que le temps de réalisation des travaux soit réduit au minimum de façon à gêner le moins longtemps possible les locataires.*

Dominique DRUENNE *indique que plusieurs possibilités sont envisageables, qui seront fonction du contenu du projet. On peut démarrer des travaux différents dans plusieurs endroits à la fois, ou décider de terminer complètement un immeuble. Il faut également tenir compte des autres travaux prévus sur le quartier et prévoir une coordination afin de ne pas rendre la vie impossible aux habitants.*

Marie-Claude GAREL *conclut la réunion en insistant sur le rôle des locataires et de leur amicale dans les ateliers, l'importance des ateliers pour donner sa cohérence au projet.*

UNE NOUVELLE RUBRIQUE SUR VOTRE SITE
Retrouvez toutes les infos sur le projet : www.omhlm-nanterre.fr, cliquez sur le logo ANRU en bas à gauche.



POSE PREMIÈRE PIERRE ÉCOLE DE LA CROISÉE

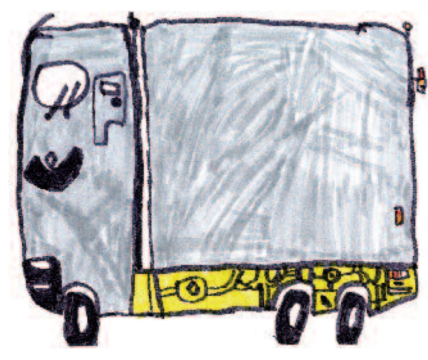
Samedi 5 juin, Patrick Jarry posait la première pierre de la future école de la Croisée. Elle accueillera les élèves à la rentrée scolaire 2011/2012.







Ramassage des gros objets





- **Berthelot :** jeudi 29/07 - 26/08 et 30/09
- **Joliot-Curie & Amandiers :** samedi 10/07 - 14/08 et 11/09
- **Heudebert :** vendredi 02/07 - 06/08 et 3/09
- **Square, Cinémas, G. Péri, Castel Marly & Jules Gautier** mercredi 07/07 - 04/08 et 1/09
- **Zilina, Paul Morin & Guignons :** mardi 06/07 - 03/08 et 7/09
- **André Doucet, Grands Buissons, Moulin Noir :** jeudi 01/07 - 05/08 et 02/09
- **Greuze, Colombe & Étang :** mardi 20/07 - 17/08 et 21/09
- **Champ aux Melles, Carriers, Champs Pierreux & Fontaines :** vend. 23/07 - 27/08 et 24/09
- **Petit Nanterre :** mardi 13/07 - 10/08 et 14/09
- **Provinces Françaises & Jeanne d'Arc :** mercredi 21/07 - 11/08 et 15/09
- **Damades, Source & Sabatier :** samedi 17/07 - 21/08 et 18/09
- **Félix Faure & 4 Chemins** samedi 10/07 - 14/08 et 11/09
- **Mont Valérien & Paul Vaillant-Couturier :** samedi 24/07 - 28/08 et 25/09
- **Lorilleux, Fontenelles & tours Aillaud :** 28/07 - 18/08 et 22/09
- **Parc Nord, Aragon & Opéra :** mardi 20/07 - 17/08 et 21/09

BRÈVES

LE CONSEIL LOCAL DE LA CNL BOUGE !

Le conseil local de la première organisation de locataires de l'Office, la CNL a changé d'adresse : il se trouve maintenant au 66 rue des Amandiers.

La permanence juridique ne changera pas de fréquence :
Les 1er et 3ème mardis de chaque mois
Qu'on se le dise !

EN CAS DE PANNE D'ASCENSEUR RAPPEL

DES GARDIENS SE SONT TROUVÉS CONFRONTÉS, CES DERNIÈRES SEMAINES, À DES LOCATAIRES AGRESSIFS, PARFOIS MENAÇANTS, SUITE À DES PANNES D'ASCENSEURS OÙ ILS SE SONT RETROUVÉS BLOQUÉS LE TEMPS DE L'ARRIVÉE DES TECHNICIENS ASCENSORISTES. SI L'ON PEUT COMPRENDRE LEUR LÉGITIME IMPATIENCE, IL EST TOUT À FAIT INADMISSIBLE DE FAIRE PORTER LA RESPONSABILITÉ DES PANNES AU GARDIEN. L'OFFICE TIENT À PRÉVENIR LES LOCATAIRES QUI SE LAISSERAIENT ALLER À DE TELS COMPORTEMENTS, QU'UNE PLAINTE SERA DÉPOSÉE À LEUR ENCONTRE ET QU'ILS POURRONT FAIT L'OBJET DE POURSUITES JUDICIAIRES.
EN CAS DE PANNE :

- APPUYEZ SUR LE BOUTON « ALARME » POUR PRÉVENIR LE GARDIEN ET ATTENDEZ CALMEMENT.
- N'APPUYEZ PAS SUR TOUS LES BOUTONS ET SURTOUT, N'ESSAYEZ PAS DE SORTIR PAR VOS PROPRES MOYENS OU AVEC L'AIDE DE PERSONNES NON HABILITÉES.
- EN CAS D'URGENCE (MALAISE OU BLESSURE D'UNE PERSONNE EN CABINE) CE SONT LES POMPIERS OU LA SOCIÉTÉ D'ENTRETIEN QUI INTERVIENNENT.

EN TOUTES CIRCONSTANCES, IL EST INTERDIT AU GARDIEN DE DÉVERROUILLER LES PORTES.



UNE INITIATIVE INTER-AMICALES

Prévention, sécurité, mieux vivre ensemble
Un débat passionnant aux tours Aillaud

« Le dernier numéro de « Cité-mag » (n° 23 avril 2010) abordait le problème d'un certain mal-vivre consécutif au climat de tension que font régner les actes d'incivisme, de vandalisme au quotidien, et qui crée un sentiment d'insécurité dans certains quartiers. L'article titré « qui est responsable de quoi ? » rappelant les responsabilités respectives des acteurs concernés se concluait ainsi : « Pour autant, nous savons bien maintenant que ces problèmes de société ne pourront pas être réglés par la seule police nationale (même si elle disposait des effectifs et des moyens nécessaires). Leur solution passe par la mobilisation de l'ensemble de la société : familles, associations, école, élus, police, justice, bailleurs. Dans ce domaine aussi comme dans les autres, l'union fait la force… ». »

Prenant à bras-le-corps le problème, l'amicale des locataires du 19 allée des Demoiselles d'Avignon a proposé à ses collègues du quartier des Tours Aillaud d'inviter largement toutes celles et ceux qui sont concernés afin de réfléchir et rechercher ensemble des pistes de solutions.

Ainsi l'inter-amicales(1) des tours Aillaud organisait le 17 mai dernier une rencontre à laquelle elle avait convié un spécialiste des banlieues, notamment des jeunes, un éducateur spécialisé : ***Jean-Marie PETITCLERC****.*

Participaient également à cette assemblée : ***Nadine GARCIA****, conseillère générale des Hauts-de-Seine, conseillère municipale de Nanterre,* ***André CASSOU****, maire-adjoint de Nanterre délégué à l'Habitat et à la Sécurité,* ***Olivier HAUSSAIRE****, commissaire Divisionnaire de Nanterre,* ***Serge CUTTAZ****, responsable de l'antenne du parc de l'Office,* ***Davis MORGANT****, Président de l'amicale du 19 allée des Demoiselles d'Avignon.*

Locataires, gardiens d'immeubles, adultes-relais des collèges, institutions, associations intervenant dans le quartier ont pu réagir et questionner ***Jean-Marie PETITCLERC*** *sur son approche des difficultés des zones urbaines sensibles, forgée par son expérience d'éducateur spécialisé à Chanteloup-les-Vignes, Argenteuil et dans l'agglomération lyonnaise. Celui-ci a notamment rappelé que la violence des jeunes était avant tout une affaire d'éducation et*



d'adultes et qu'il convenait qu'entre la famille, l'école et la rue les actions soient les plus cohérentes possible, afin que les jeunes « puissent voir dans leur jeunesse une source d'avenir. » Pour sortir de l'esprit de « ghetto », il a appelé à la mobilité à l'extérieur des quartiers et à la mixité au sein de ceux-ci.

***Nadine GARCIA**, Conseillère générale, a fait remarquer que les jeunes évoluent dans une société dure, inégalitaire, discriminante, voire excluante. Elle pose la difficulté à trouver du travail, avec un taux de chômage important, et déplore les moyens insuffisants consacrés au social, à la politique de la ville, aux clubs de prévention.*
Plusieurs intervenants ont déploré les comportements d'habitants (scooters, jets de déchets par la fenêtre, non-respect du code de la route,…) et les problèmes de sécurité qui sont anciens.

***André CASSOU**, maire-adjoint à l'Habitat et à la sécurité a exprimé la préoccupation de la Mairie quant aux problèmes de sécurité, qui ont eu tendance à s'aggraver ces derniers temps, notamment pour les vols avec violence, qui sont le fait d'une petite minorité. La Mairie tient des réunions avec les deux conseils de quartier, l'association des commerçants, et a mis en place un groupe local de traitement de la délinquance (GTLD). Elle demande une présence plus forte des forces de police.*

***Olivier HAUSSAIRE** Commissaire Divisionnaire de Nanterre a exposé l'évolution de ses missions de la police nationale : faire respecter la loi n'est plus suffisant et son action doit s'insérer dans une approche globale, avec la Mairie et les différents intervenants, associations locales, éducateurs, enseignants... Les personnes en cause n'ont souvent pas conscience des responsabilités et des conséquences de leurs actes et leur comportement diffère notablement selon qu'elles sont en groupe ou à part. Les interventions ne sont pas toujours aisées, notamment à chaud, mais la bonne connaissance du quartier permet d'éviter que certains actes ne soient laissés sans suites. La communication est parfois incontrôlable du fait des rumeurs qui peuvent se propager. Il rappelle que si le poste de police ferme à 18 heures, le commissariat est ouvert 24H/24.*

***Jean-Marie PETITCLERC** a rappelé qu'il n'existait pas de baguette magique pour résoudre ces problèmes. Cela peut commencer par une attention aux attributions(2) de*



logements pour préserver certains équilibres ou encore par l'organisation de l'espace public. Il faut éviter les caractérisations et condamnations trop rapides, qui crispent les situations. Un jeune n'est pas en soi un délinquant – il faut remettre en cause l'acte plutôt que la personne- et le regard bienveillant porté sur la personne est une façon, lorsque c'est possible, d'établir la relation.

Plusieurs exemples ont été donnés de difficultés particulières : violences à l'école ou dans la famille. Il peut même devenir difficile à l'enfant d'en parler, qui de victime peut devenir aussi agresseur plus tard. La formation des enseignants, la possibilité de changer d'école, l'intervention de services spécialisés peuvent aider à trouver des solutions.

Le débat est lancé, vous pouvez, si vous le souhaitez, le poursuivre en utilisant « Cité-mag », votre point de vue sera publié.



(1) l'inter-amicales est composée des amicales de locataires du 7, 11, 15, 19, allée des Demoiselles d'Avignon et du 151 avenue Pablo Picasso.
(2) Dans le cadre de la Conférence Communale du Logement ont été mis en place des ateliers « site sensible), destinés à préserver la mixité sociale dans les quartiers. Sont concernés les quartiers du Parc et des Provinces Françaises.

DES MOMENTS DE CONVIVIALITÉ...

LA FÊTE DES VOISINS, ÉDITION 2010

Les organisateurs de cette dixième édition ont douté de la météo jusqu'au dernier moment… et heureusement, le soleil était au rendez-vous pour discuter entre voisins autour d'un verre.

Micheline LEPHAY, la présidente de l'amicale des locataires de la résidence des Champs Pierreux, aidée par les petits et les grands, avait dressé les tables à l'entrée du local commun.

Les locataires de la résidence Abbé Hazard avaient mis les « petits plats dans les grands » et sorti le matériel de camping, bien utile lorsqu'on s'installe dans la rue.

L'amicale Jean Moulin avait choisi de se retrouver autour d'un buffet froid dans la grande salle de la Maison des Associations.



Au 19 allée des Demoiselles d'Avignon, concours de dessins et de photos. Le service info/com a été désigné membre du jury d'office. Résultat des délibérations : tous les enfants ont gagné ! La photo plébiscitée : une succession de plaques numérotées qui correspondent aux arbres plantés au moment de la mise en location des tours Aillaud (le concept de l'architecte : un arbre par appartement).

L'amicale des Provinces Françaises avait largement rassemblé les locataires dans la salle du quartier où sont venus les rejoindre leurs voisins de l'immeuble du 41 Boulevard des Provinces Françaises. Ambiance festive avec DJ et danses endiablées !

Une fois de plus, nous n'avons pas pu faire le tour de toutes les résidences ou immeubles en fête (Moulin Noir, 5/7 rue de Watford) et parfois même, nous sommes arrivés trop tard… (Greuze). C'est promis l'année prochaine, on viendra !

Pour celles et ceux qui ont décidé de décaler la fête en juin, n'hésitez pas à nous envoyer vos photos, nous les publierons dans le prochain magazine (appeler Olivier Perrot pour tous renseignements au 01 47 25 66 09).


la fête des voisins



LES BIBLIOTHÈQUES SONT AUSSI DANS LA RUE !

Comme les années précédentes, les bibliothécaires du réseau des médiathèques organisent en juillet et août 20010 l'opération « Bibliothèques de rue ».

Dans deux quartiers de la ville, ils sortent des caisses de livres des médiathèques pour les installer en plein air, sur des tapis près des aires de jeux. Les enfants, les jeunes et leurs parents peuvent ainsi profiter de moments de détente et de plaisirs autour des livres. Chacun peut y lire une bande dessinée, regarder des images, écouter une histoire, feuilleter un documentaire, ou parcourir une revue. Les livres des bibliothèques de rue ne peuvent pas être empruntés, en revanche, les médiathèques de Nanterre restent ouvertes pendant l'été.

Du 7 juillet au 28 août 2010 de 16 à 18 heures
sauf le 14 juillet, le 14 août, en cas de pluie ou de trop forte chaleur,

Mercredi ***Chemin de l'Ile (Zilina)***



Samedi ***Provinces Françaises (près de l'aire de jeux).***

Pôle animation au Palais des sports
D'autre part, une « espace lecture » s'installe également au Palais des sports. Les jeunes de 10 à 14 ans accueillis dans le cadre du « Pôle Animation » pourront eux aussi profiter de l'été pour découvrir le plaisir de se plonger dans des livres, bandes dessinées, mangas, livres jeux, livres de photos, documentaires, textes courts, revues…

Du 5 juillet au 27 août 2010, du lundi au samedi sauf les 12, 13 et 14 juillet.
De 9h30 à 10h30 et de 12h30 à 13h45.

Renseignements :

Ramatoulaye Fofana-Sevestre, directrice du réseau des médiathèques
Ou Emmanuelle Bitaux, responsable jeunesse du réseau des médiathèques

01 47 29 51 57 (du mardi au samedi).

rama.fofana@mairie-nanterre.fr
emmanuelle.bitaux@mairie-nanterre.fr

ATELIER DE CRÉATION NUMÉRIQUE
« AVATARS »
par KARINE LEBRUN,
artiste et spécialiste du numérique
Du 5 au 9 juillet 2010 de 14h à 16h30
À la Médiathèque Pierre et Marie Curie,
5 place de l'Hôtel de ville

Karine Lebrun vous propose de découvrir les créations numériques et artistiques sur le thème de l'identité numérique.
Sur la base d'un travail à la fois individuel et collectif, découvrez le monde des avatars, créez votre propre personnage à partir de textes, photos et dessins et publiez-le sur le web. Pendant la durée de cet atelier, les participants apprendront les bases de la création graphique et de la retouche photo.
GRATUIT : à partir de 13 ans
NIVEAU DE CONNAISSANCE :
Bases informatiques/Aucune connaissance requise en graphisme

INSCRIPTIONS :
- sur place auprès des bibliothécaires
- par téléphone 39 92
- courriel : bibliothécaires@mairie-nanterre.fr

ATELIER DE CRÉATION NUMÉRIQUE
« MY POCKET FILM »
réalise un court-métrage
à partir d'un téléphone portable.
avec CAROLINA SAQUEL, artiste vidéaste.
Du 5 au 9 juillet 2010, de 14h à 16h30
À l'Agora – 20 rue de Stalingrad

Venez réaliser un court-métrage de 3 mn, à partir d'un téléphone portable (qui vous sera prêté le temps du stage).
De la conception au tournage, vous créerez un portrait vidéo de la ville unique et ludique !
Le mobile est aujourd'hui devenu un outil créatif.
Tout au long de cette initiation à la réalisation de « films de poche », les participants découvriront des outils techniques et esthétiques simples pour réaliser un court-métrage.
Au terme de l'atelier, chaque participant aura réalisé un mini-film.
GRATUIT - à partir de 12 ans
INSCRIPTIONS à l'Agora sur place ; par téléphone au 39 92 ;
par mail : agora@mairie-nanterre.fr
CONNAISSANCES INFORMATIQUES :
bases informatiques/Aucune connaissance requise en montage

FESTIVAL D'ÉTÉ A NANTERRE

Paris Quartier d'Eté

« Miroir, Miroir » au Parc (Tour Aillaud : côté Pablo Picasso) : le mardi 20 juillet à 16h et 19h
Bako Dagnon : le mercredi 28 juillet à 19h au Petit Nanterre (Place des Muguets)

Place aux Fanfares :

Kiosque Esplanade Charles de Gaulle : samedi 3 juillet à 15h : Fanfare Klezmer d'Ile de France



COMME À LA PLAGE

Du 9 juillet au 22 août

La plage s'installe une nouvelle fois sur le stade Gabriel-Péri (terrain B), à côté du Palais des sports, du vendredi 9 juillet au dimanche 22 août inclus. La plage est ouverte tous les jours de 12 heures à 19 heures, nocturne les mercredis et vendredis soirs jusqu'à 21 h 30.

Un espace, une activité !

■ *Trois terrains sont réservés à la pratique des sports de plage. L'espace farniente vous attend, parasols et transats à l'appui. Un espace enfance est à nouveau mis à la disposition des familles, avec le prêt sur place de seaux, pelles… et des animations. Un espace santé complète le panel d'activités réservées aux familles (atelier de prévention solaire avec un jeu de l'oie géant, atelier DJaying avec l'association ID JBUS…).*

■ *Et toujours, un espace restauration (boissons, glaces, sandwichs…) et la possibilité de pique-niquer sur place et des brumisateurs pour rafraîchir les plagistes.*

Les animations

■ *Une équipe propose tout l'été des animations sur la plage : initiations et tournois de beach-volley, beach-rugby, sandball et beach-soccer, jeux de sable et construction de cerfs-volants, jeux de société pour les enfants…*

■ *Le programme des animations culturelles et sportives de chaque semaine est annoncé sur place et sur le site Internet de la ville, www.nanterre.fr*

Comme à la plage

Stade annexe du Palais des sports
136, avenue Joliot-Curie

■ *Ouvert tous les jours (9 et 14 juillet, 15 et 22 août inclus) de 12 heures à 19 heures, nocturne les mercredis et vendredi jusqu'à 21 h 30.*

■ *Les enfants de moins de 12 ans doivent nécessairement être accompagnés par un adulte.*
Pour les personnes à mobilité réduite (+ logo fauteuil roulant)

■ *Accès spécifique et stationnement réservé rue de la Liberté (suivre la signalétique).*
Sur place, WC adapté.

À savoir !

■ *Le feu d'artifice de la fête nationale étant tiré depuis le stade Gabriel-Péri, la plage sera fermée le lundi 13 juillet, pour cause de préparation.*

Tous à l'eau

■ *Le centre nautique du Palais des sports est ouvert tout l'été… Venez profiter des bassins ludique et olympique du lundi au vendredi de 11 h 45 à 19 heures, les mercredis et vendredi jusqu'à 21 h 30, les samedis et dimanche de 10 heures à 19 heures.*

■ *Le centre nautique est ouvert le 14 juillet et le 15 août. Attention, l'accès à la piscine est interdit aux enfants de moins de 12 ans non accompagnés d'une personne majeure et responsable.*

■ *Tarifs sur www.nanterre.fr ou par Tél. au 39 92.* •




DEMANDEZ LE PROGRAMME !

CINÉMA DE PLEIN AIR NANTERRE ÉTÉ 2010

QUARTIER DU PARC

Kiosque de l'Esplanade Charles de Gaulle

Samedi 3 juillet 2010 à 22H30

BEETLEJUICE

De Tim Burton

comédie, fantastique - 1H32



Un couple de jeune mariés meurt stupidement d'un accident de la route en ayant voulu éviter un chien. Ils deviennent donc des fantômes coincés pendant 125 ans dans leur maison. Devant leurs efforts infructueux pour en chasser les nouveaux propriétaires très dérangeants, ils font appel à Betelgeuse (plus facilement prononçable et reconnaissable sous le nom de Beetlejuice, un « bio-exorciste » fort excentrique. •

QUARTIER DU MONT-VALÉRIEN

Gymnase Paul Vaillant Couturier

Samedi 10 juillet 2010 à 22H30

UN ÉTÉ AVEC COO

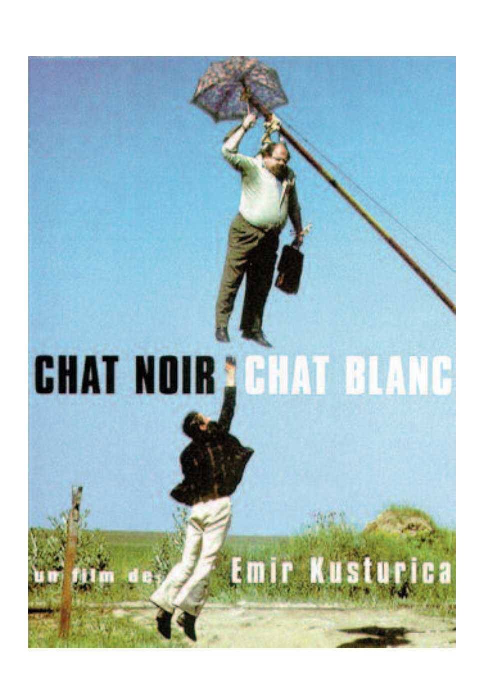
De Keiichi Hara

Animation - 2H15

Kôichi, jeune écolier en quatrième année de primaire, découvre une pierre bien étrange dans le lit asséché d'une rivière et la rapporte à la maison. Alors qu'il décide de laver ce précieux trophée, un étrange animal en sort. Surprise, c'est un kappa, un esprit de l'eau.

La famille de Kôichi appelle ce kappa Coo et décide d'en prendre soin. Toutefois, la rumeur de la présence de Coo ne tarde pas à se propager et toute la ville ne parle plus que de lui. Coo, inquiet d'ennuyer la famille de Kôichi, décide de partir. L'aventure de Coo à la recherche d'autres kappa commence. •





QUARTIER PETIT-NANTERRE

Place des muguets

Vendredi 16 juillet 2010 à 22h30

CHAT NOIR CHAT BLANC

Emir Kusturica

Comédie dramatique - 2H10

Matko le gitan, qui vit au bord du Danube de petits trafics avec les Russes, a besoin d'argent pour réaliser un coup important. Il demande à Grga Pitic, parrain de la communauté gitane et vieil ami de la famille, de le financer. Grga accepte, mais Matko n'est pas à la hauteur et se fait doubler par le dangereux Dadan. Pour solder sa dette,

Dadan lui propose de marier son fils Zare à Ladybird, sa minuscule soeur cadette. Mais Zane en aime une autre, la blonde Ida. Le mariage a lieu. La mariée profite d'un moment d'inattention et s'enfuit. •



QUARTIER DU CHEMIN DE L'ILE

Cour de l'école Voltaire

Vendredi 23 juillet 2010 à 22h30

MIA ET LE MIGOU

De Jacques-Rémy Girerd
Animation - 1h31

Mia est une fillette d'à peine dix ans. Alertée par un pressentiment, elle décide de quitter son village natal quelque part en Amérique du Sud pour partir à la recherche de son père. Ce dernier travaille sur un chantier gigantesque visant à transformer une forêt tropicale en luxueuse résidence hôtelière. La route est longue pour retrouver son papa. Mia doit franchir une lointaine montagne, entourée d'une forêt énigmatique et peuplée d'êtres mystérieux. Au coeur de ce monde de légende, la fillette découvre un arbre hors du commun et se confronte aux véritables forces de la nature. Une expérience extraordinaire... •

QUARTIER UNIVERSITÉ

Cour de l'école des Provinces Françaises

Vendredi 30 juillet 2010 à 22h30

PONIO SUR LA FALAISE

De Hayao Miyazaki
Animation – 1H41

Le petit Sosuke, cinq ans, habite un village construit au sommet d'une falaise qui surplombe la Mer Intérieure. Un beau matin, alors qu'il joue sur la plage en contrebas, il découvre une petite fille poisson rouge nommée Ponyo, piégée dans un pot de confiture. Sosuke la sauve, et décide de la garder avec lui dans un seau. Le petit garçon lui promet de la protéger et de s'occuper d'elle, mais le père de Ponyo, Fujimoto - un sorcier autrefois humain qui vit tout au fond de la mer - la force à revenir avec lui dans les profondeurs. Bien décidée à devenir humaine, Ponyo s'échappe pour retrouver Sosuke. Mais avant de prendre la fuite, elle répand l'élixir magique de Fujimoto, l'Eau de la Vie, dans l'océan. Le niveau de la mer s'élève, et les soeurs de Ponyo sont transformées en vagues gigantesques qui montent jusqu'à la maison de Sosuke sur la falaise, et engloutissent le village... •



BRÈVES

VACANCES SCOLAIRES RENTRÉE 2010/2011

Rentrée :	**jeudi 2 septembre 2010**
Toussaint :	**du samedi 23 octobre 2010 au jeudi 4 novembre 2010**
Noël :	**du samedi 18 décembre 2010 au lundi 3 janvier 2011**
Hiver :	**du samedi 12 février 2011 au lundi 28 février 2011**
Printemps :	**du samedi 9 avril 2011 au mardi 26 avril 2011**
Été :	**du samedi 2 juillet 2011 au lundi 5 septembre 2011**

SAVEZ-VOUS PLANTER LES CHOUX ?
A LA MODE DE LOCADEUX ....

Le 8 mai dernier, dans le cadre du festival Ecozone, Marie-Claude GAREL, Présidente de l'Office, a inauguré, en présence de Julien SAGE, Maire-adjoint à l'environnement et l'écologie urbaine et de la Présidente de l'association des locataires, Locadeux, Dominique BROUT, le jardin partagé de la résidence Félix Faure situé sur le plateau un petit terrain situé à l'arrière de la résidence, rue Alexandre, d'environ 150 m². Initié par l'association des locataires, ce terrain gazonné jusqu'alors inaccessible au public, a été clôturé par l'Office, qui a également remis en service le point d'eau existant et dallé les chemins recouvrant les vannes d'arrivée gaz. Les locataires pourront bientôt vérifier s'ils ont la « main verte », dès que le service « espaces verts » de la mairie aura procédé à un labourage de préparation.





1ER FESTIVAL « MUSIQUE EN APPARTEMENT » « MUSIQUE EN PALIERS »

MUSICITÉ

Les mardis 9, 16 et 23 novembre 2010, vous pourrez assister, en direct, à un concert de musique classique, sur votre palier ou mieux encore dans votre appartement.

De quoi s'agit-il ? : Le principe est simple, on invite ses voisins chez soi à un concert privé assuré par des musiciens professionnels.

On a ainsi l'occasion unique de bénéficier d'un moment rare, partager les émotions ressenties par les musiciens (en trio, duo ou solo), en intimité, découvrir dans les meilleures conditions, dans son cadre de vie, la musique de Bach, Vivaldi, Haendel ou Beethoven. Rien n'empêche, au contraire, de faire suivre ce concert d'un petit partage culinaire où l'on aura tout loisir d'échanger avec les artistes. Les musiciens interprètent un maximum de quarante-cinq minutes de musique après une présentation orale des œuvres choisies.

Sur les paliers : c'est le même principe, avec la possibilité selon la taille des paliers de rassembler plus d'auditeurs.
(En appartement ou en palier, il est souhaitable de réunir au moins dix adultes et trois enfants).

Comment faire pour bénéficier de cette prestation unique ? Il suffit de remplir le petit bulletin ci-dessous :



Eric-Maria Couturier | © Stéphane Barbery

Nom .... ***Prénom*** ....
Adresse : ....

Téléphone : ....
Adresse électronique : ....

À renvoyer au service Info/com de l'Office.

Vous pouvez aussi vous inscrire par mail ou par téléphone en appelant Guy Chaillou (01 47 25 66 30), Olivier Perrot (01 47 25 66 09) au service Info/com de l'Office.
Le festival est organisé par l'Office en partenariat avec la Maison de la Musique.